



ADHESION 2024 (adhésion à l'année civile)

Merci de cocher toutes les cases qui vous correspondent et d'envoyer cette fiche et votre règlement à APEI Centre-Manche – 10 Rue de La Cavée – 50 180 AGNEAUX ou de les déposer au secrétariat de l'établissement fréquenté (si APEI Centre-Manche).

PAIEMENT DE LA COTISATION

Montant du paiement : cotisation minimale de 82 € Montant supérieur à 82 € : €

Mode de paiement : virement sur le compte associatif (Crédit Agricole) en date du

un seul chèque à l'ordre de l'APEI Centre-Manche espèces

..... chèques (dates souhaitées d'encaissement :)

INFORMATIONS SUR L'ADHERENT (c'est lui qui a droit de vote en Assemblée Générale)

Nom Prénom :

Adresse :

..... mail

L'adhérent est accueilli dans un établissement de l'APEI Centre-Manche, il s'agit de (nom de l'établissement)

L'adhérent est accueilli dans un établissement hors APEI Centre-Manche, il s'agit de (nom de l'établissement)

L'adhérent a, par le passé, été accueilli à l'APEI Centre-Manche.

L'adhérent est retraité.

Renseignements pour l'Udaf : L'adhérent est Célibataire Divorcé Veuf

Famille monoparentale Marié Pacsé Concubin

L'adhérent a enfants dont mineurs et dontmajeurs handicapés **à charge.**

Si l'adhérent fait partie de l'Association pour un proche, ce proche est

Nom Prénom :

Le proche est accueilli dans un établissement de l'APEI Centre-Manche, il s'agit de (nom de l'établissement)

Le proche est accueilli dans un établissement hors APEI Centre-Manche, il s'agit de (nom de l'établissement)

Le proche a, par le passé, été accueilli à l'APEI Centre-Manche

Le proche est retraité.

Ce proche est l'enfant de l'adhérent la sœur/ le frère de l'adhérent Autre :

Verso de cette feuille à compléter. MERCI !



